

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 20.50 Un an. 35.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr. 3 trimestres. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES.

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: la ligne. 30 c. Faits divers: la ligne. 15 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place, Paris, chez M. MAVAS, Libraire, et C^o, 3, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Table with 2 columns: Date (DU 9 DÉCEMBRE, DU 11 DÉCEMBRE) and various market data points.

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance... Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 14 décembre 1874, enregistré.

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré dans les journaux l'Indicateur de Roubaix et Tourcoing et le Journal de Roubaix, et affiché au nombre de 25 exemplaires, dont un à la porte du domicile du condamné, le tout à ses frais.

EXTRAIT Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance... Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 14 décembre 1874, enregistré.

Le nommé Rosez Louis-Joseph, 25 ans, marchand de lait né et demeurant à Roubaix, rue Soubise, 7, déclaré coupable de falsification de lait, a été condamné à cinquante francs d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement sera inséré dans les journaux l'Indicateur de Roubaix et Tourcoing, et affiché au nombre de 25 exemplaires, dans la ville de Roubaix dont un à la porte du domicile du condamné, le tout à ses frais.

DEPÊCHES COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix. Alexandrie, 9 janvier, soir.

Cotons, marché ferme, actif, bonne demande, prix soutenus. Good fair blanc courant 104, premier choix 108, fully good fair blanc courant 111, premier choix 118.

Liverpool, 11 janvier, 2 heures. Ventes: 18,000 balles, dont 8,000 pour la spéculation. Importations, 20,000 balles. Marché tenu.

Soie: Marché très-calme. Laines tenues. Froment anglais baisse 1 à 2 schillings; étranger baisse 1 schilling.

(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbommets.) Havre, 11 janvier, 2 h. 30 soir.

Bonne demande. Ventes 2,000 b.; pleins prix.

Liverpool, 11 janvier. Ventes 15,000 b. Ferme.

New-York, 11 janvier. Coton, 15 livrable haussant. Recettes du premier jour, 13,000 b.

ROUBAIX 11 JANVIER 1874.

Deux opinions divisent le monde politique et parlementaire, et peut-être aussi le monde gouvernemental et industriel. Les ministres démissionnaires doivent-ils être promptement remplacés ou doivent-ils, dans leur patriotisme et leur abnégation, se dévouer jusqu'au bout et attendre que la situation soit devenue tout à fait nette pour céder la place à des successeurs définitifs?

Avant de répondre à cette question, il en est une autre qu'il convient de se faire, dit le Messager de Paris. Peut-on, oui ou non, constituer un ministère d'organisation du septennat qui accepte avec des chances de succès sérieuses la mission de faire voter, dans l'ordre indiqué par le vote du 6 janvier, toutes les lois constitutionnelles? C'est ce qu'en ce moment le maréchal-président cherche à faire. Si ces efforts peuvent aboutir à une combinaison ministérielle qui ait de la vitalité, il n'est pas douteux qu'il y a intérêt, utilité à remplacer immédiatement les ministres démissionnaires que le vote du 6 janvier a condamnés.

Le nouveau cabinet aurait alors un rôle difficile, mais important. Il suivrait la discussion du projet de loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics, pour lequel l'Assemblée a voté la priorité. Il empêcherait que dans le cours du débat ce projet de loi ne fût modifié dans un sens contraire à la trêvedes partis. Puis, quand il aurait été voté, il ferait discuter successivement la loi sur le Sénat et la loi électorale.

Mais s'il devient difficile de former un cabinet qui veuille accepter et qui puisse remplir cette mission, il devient moins urgent de donner, dès aujourd'hui, des successeurs aux ministres démissionnaires.

Aujourd'hui, lundi, on entame la deuxième et vraie délibération sur l'important projet de loi relatif aux cadres et aux effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale. Le ministre de la guerre, qui l'a préparé de concert avec la commission est en même temps vice-président du conseil. Il y a peut-être convenance à ce qu'il conserve ce double titre jusqu'après le vote de ce projet de loi.

Enfin, que viendrait faire un cabinet nouveau, sûr à peu près d'être renversé comme le dernier cabinet, lorsqu'on discutera le projet de loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics. Il serait tout aussi faible, tout aussi impuissant dans la direction du débat, puisqu'on ne pourrait le considérer que comme un ministère provisoire. Constituer dans la situation actuelle, à la veille de la discussion sur l'ensemble des lois constitutionnelles, un cabinet, sacrifié d'avance, c'est courir de gaieté de cœur après une seconde crise ministérielle presque immédiate. N'est-il pas plus simple et plus sage de laisser les ministres démissionnaires supporter le nouveau choc sans inconvénient pour eux?

Ce sera comme un interim qui aura pour motif de laisser vider toutes les questions qui divisent, afin de constituer ensuite, en pleine lumière et en pleine liberté, un cabinet définitif. Du moins sur deux crises ministérielles on en aura évité une.

Ce qui ne peut être étudié, quoi qu'on fasse, c'est le débat général sur la forme du gouvernement. Le projet Ventavon n'émane pas du pouvoir exécutif, mais de la commission des trente. Il n'est pas possible de le retirer. Il est né de la proposition Casimir Périer. Il appartient à l'Assemblée qui en est saisie. Il suffirait d'un seul député pour le reprendre. D'ailleurs, il est nécessaire que ce débat général ait lieu une fois pour toutes. C'est seulement après ce débat que le maréchal président aura des indications précises pour prendre une détermination.

Les négociations relatives à la formation d'un nouveau ministère n'ont point encore abouti. M. le duc de Broglie, appelé par le maréchal-président, après avoir consulté ses amis politiques, a déclaré qu'il ne pouvait pas former un cabinet avant que l'Assemblée eût statué sur les lois constitutionnelles.

Le conseil des ministres s'est réuni le 10 au matin, à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. On ne sait rien jusqu'ici des résultats de la délibération.

Un de nos amis, fort versé en affaires, nous engage à prémunir nos lecteurs contre une entreprise financière dont les prospectus s'étalent en ce moment partout.

Nous n'en ferons rien, voulant rester fidèle à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée et conserver sur le terrain financier la plus stricte neutralité.

À ce point de vue, nous rappelons que les annonces et les réclames qui figurent à notre quatrième page n'engagent nullement la responsabilité du journal. Cette quatrième page est abandonnée à ceux qui la louent et nous n'en excluons que les annonces de nature à blesser la foi, les mœurs ou le respect dû à nos lecteurs. Il est donc bien entendu que nous ne garantissons pas plus l'excellence de telle ou telle opération financière que l'efficacité d'un cosmétique ou d'une eau dentifrice quelconque.

On lit dans le Français:

C'est à tort que certains journaux voudraient faire croire que le maréchal n'a demandé à M. de Larcy d'abord, et à M. Dufray ensuite, qu'une sorte de consultation sur la situation actuelle. Sans doute le maréchal ne leur a pas offert le pouvoir sans condition; mais il leur a demandé s'ils étaient en mesure de constituer un cabinet réunissant une majorité pour voter les lois constitutionnelles. Nous avons fait connaître la réponse faite par ces hommes politiques à la question du maréchal, et nous pouvons en maintenir la parfaite exactitude. Il ne faut pas, en une crise pareille, équivoquer sur la responsabilité grave incombant aux hommes qui se sont unis pour renverser le ministère et faire élire au gouvernement, alors qu'ils étaient incapables de rien mettre à la place.

Une erreur typographique a rendu inintelligibles les derniers paragraphes de notre premier article d'hier. Ces paragraphes doivent être rétablis ainsi:

Dès ce temps-là, notre ville compte un collège, une école communale, une autre école dirigée par un prêtre chantre à l'église et dont l'entretien est à la charge des échevins, à condition que le maître enseigne hors du temps des offices, et tout cela sans parler des écoles pour les filles établies à l'hôpital et ailleurs, sous la surveillance des religieuses.

Déjà au XVII^e siècle, un prêtre de la ville se plaignait de l'état des routes qu'empêchaient les enfants de venir aux écoles.

Après 1793, il ne nous resta rien et fut à refaire.

Autres faits que nous citerons dans un second article démontreront que si la révolution a lui comme un soleil, elle est venue quand il faisait déjà jour et qu'elle a plutôt brûlé que vivifié!

JULES ARMELLE.

CHRONIQUE DU JOUR

Le banquet offert par les négociants, les industriels et quelques artistes de l'exposition de Vienne a eu lieu samedi soir à sept heures, dans le salon « le Zodiaque », au grand hôtel à Paris; quoique la carte des invités portât le mention: Banquet offert à M. le ministre du commerce et de l'agriculture, à M. Ozanne et à M. du Sommerard, commissaires-général à l'exposition universelle de Vienne, M. le ministre, pour des raisons de haute convenance, tirées de la situation actuelle, n'a pas cru devoir y assister. 70 personnes assistaient à ce dîner, parmi lesquels: MM. le comte d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche, Ozanne et du Sommerard, assis aux places d'honneur. Plusieurs toasts ont été portés à l'Autriche par M. Ozanne; à la France par le comte d'Apponyi.

On lit dans le Constitutionnel: « Nous n'avons annoncé que M. l'amiiral La Rocière, le Nourry, qui a voté la demande de priorité pour le Sénat, a été reçu par le maréchal, qui lui a offert le portefeuille du ministère de la marine. »

M. Alicot, candidat dans les Hautes-Pyrénées, adresse à l'Ére Nouvelle de Tarbes, une lettre dans laquelle, répondant à une accusation de ce journal, il

— Très bien, mais soyez adroits, car le méchant drôle est rusé... — Nous le savons. Soyez calme, il ne sortira d'ici ni n'entrera ailleurs sans que nous le voyions, et nous sommes deux un pour veiller, l'autre pour prévenir la maîtresse.

Caisto donnait ses conseils par surcroît — Yoyo avait assurément quelque projet. — Oui, mais qu'essayerait-il bien de faire?

— Pendant six mois de marronnage, il a probablement noué des relations avec des gens de par ici, dit Calisto, et je crois devenir en partie quel est son plan.

— Ah! voyons! — S'échapper pour se faire revendre dans une autre île, et ainsi de suite jusqu'à ce que, avec sa grosse part des profits, il aille dans un pays où il sera libre. Les Tornazos sont de la partie, j'en répondrais. Oh! si, dans je ne sais quelle bagarre, Yoyo n'avait été blessé, laissé mourant et puis rapporté par pitié chez mon honnête maître, jamais les Farnz ne seraient rentrés en sa possession.

Turnis et Lola ayant fait le récit de tout ce qui s'était passé à la Castellania: — Ce qu'il y a de certain, reprit Ca-

liste, c'est qu'il a été marin sur un bâtiment français.

— La Zéphyrine, capitaine Cornibolo.

— Un ancien compère des Tornazos qui de tout temps a fait la traite et la fraude. Oh! je suis au courant depuis que j'habite la ville. Au marché, en parlant de Yoyo, précisément, j'ai appris mille choses qu'on ne sait guère à l'habitation. Je suis donc bien sûr à présent que, le soir du grand repas, c'était en français que Yoyo a dit des paroles qui n'ont peut-être pas été perdues pour tout le monde.

— Au fait! Calisto, vous y voyez plus clair que bien d'autres.

— Il préparait son marronnage, c'est certain pour moi! Et voyons, dona Urbana se doute-t-elle de ce qu'il a dit en son langage?

— Non! Calisto, non!

— Eh bien, ce n'est qu'une sottise, comme l'a bien prouvé d'ailleurs sa conduite envers moi. Est-ce qu'on doit se priver des services d'une intendante telle que Calisto? Elle y perd et elle y perd de plus en plus, je le prédis.

— Dans le salon, le docteur Bostigo, après les civilités d'usage, examina Victor, félicita ses maîtres de son parfait rétablissement, reçut leurs justes éloges, apprit comment il avait chanté une ronde traduite du vieux français

des colonies, et, comblant les désirs de dona Urbana, le mit sur la sellette.

Il avait, on s'en souvient, interdit les questions irritantes. Tant que le jeune esclave de luxe avait été en traitement, il s'était abstenu d'en poser aucune; mais à présent la glace était rompue.

— Voyons, mon ami, lui dit-il, un peu moins de mystères. Le jour du gala, tu as gardé une réserve qu'approuverent et qu'encourageaient tes excellents maîtres; mais à présent qu'il est bien avéré que tu n'es point du Maroc et que tu as été embarqué sur la Zéphyrine, dis-nous sans mentir comment tu es devenu l'esclave du capitaine Cornibolo?

— Sans mentir, dit Victor, et aussi vrai que ce scélérat se nomme, non pas Cornibolo, mais Zurban, je n'ai jamais été son esclave. Il m'a vendu par trahison aux Tornazos, comme Joseph fut vendu par ses frères; et il n'avait pas le droit de me vendre puisque je ne lui appartenais pas.

La comparaison de Victor frappé don Ciprian; il se souvint du devoir de Rita où, dix fois, au lieu de Joseph elle avait écrit Yoyo.

(à suivre).

Lettre de Paris

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, Dimanche 10 Janvier.

La crise ministérielle n'est pas terminée, et nous ne devons pas en être surpris, car c'est bien plutôt une crise gouvernementale que nous traversons.

Le maréchal, avant la journée parlementaire, à la suite de laquelle les ministres ont dû donner leurs démissions, avait appelé auprès de lui des députés appartenant aux divers groupes de la majorité et quelques représentants de la république conservatrice. Il s'était informé auprès d'eux des tendances de chacun de ces groupes. Ce fut la première partie de son enquête. En ce moment il en est à la seconde partie: il a appelé successivement devant lui les hommes qui, par le crédit dont ils jouissent dans leur parti, pouvaient être jugés capables de constituer un ministère. À l'heure actuelle l'enquête du maréchal est terminée; et s'il lui a été permis d'apprécier personnellement ceux qui ont ainsi tour à tour défilé devant lui, il se trouve par le fait exactement dans la même situation qu'au début, c'est-à-dire que c'est M. de Broglie qui reste comme auparavant la cheville ouvrière de toutes les combinaisons. Il y a cette simple différence que M. de Broglie qui depuis près d'une année, se tenait dans la coulisse gouvernementale, apparaît aujourd'hui officiellement sur la scène. C'est lui, nous dit-on aux dernières nouvelles qui est chargé de la formation du ministère.

M. de Broglie et un des chefs du parlementarisme; s'il a dû tant tarder pour rentrer au pouvoir, c'est qu'il ne peut y revenir qu'en faisant un large accroc aux traditions parlementaires. En effet, il appartient à une fraction de l'assemblée qui vient de se trouver en minorité. Il est donc absolument impossible de former un ministère de députés appartenant à l'extrême droite, à l'extrême gauche, au centre gauche, aux partisans de l'appel au peuple.

Que le maréchal ait songé un moment à faire un ministère de conciliation, qu'il ait consulté à ce sujet M. d'Audiffret-Pasquier, représentant l'utopie de la conjonction des centres; qu'il ait même prononcé cette parole qu'on attribue: « Si je pouvais réunir dans le

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 12 JANVIER 1874.

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE. XVI. — COURS DE VISITES. (suite.)

Quand elle apprit que Yoyo, la cause de tous ses maux, ne mourrait pas de ses blessures, qu'il se rétablissait, que, loin d'être fouetté, mis à la chaîne et puni exemplairement, il était, par ordonnance de son propre maître, traité avec des ménagements nouveaux, elle passa plusieurs nuits sans sommeil, à se reprocher d'avoir négligé une occasion à jamais introuvable de l'empoisonner, de le étrangler, de le étouffer.

C'était si simple et si facile quand il était là, moribond! Avait négligé sa vengeance! Et ne pouvait plus rien!

Quand elle le revit, face à face, dans son élégant costume de page, elle sentit son cœur se gonfler; ses yeux s'infectèrent, elle grinça des dents, et ses cheveux crépus se tordirent comme des serpents gorgoniens. Si son regard ne perçait point Victor, il le troublait.

Dona Urbana passait sans daigner s'apercevoir de la présence de son ancienne intendante. Rita partagea les impressions de Victor; Niévé, perdant soudain le reste de sa gaieté, cessa de sourire. Quant à don Ciprian, il répondit par un signe familier au salut profond de Calisto, qui, voyant son maître venir au-devant des visiteurs, resta, les bras croisés, sur le seuil de la maison.

Muletiers, palefreniers, serviteurs et servantes devaient attendre dans la rue. Un méchant sourire finit par glisser sur les lèvres épatées de la mégère, car elle retrouvait deux de ses espions sur elle: Tornus et Lola, un frère et une sœur, esclaves de race. Sans se compromettre, elle avait le droit de leur offrir des rafraîchissements, et n'eût garde d'y manquer.

Seuls de tous les gens de l'escorte, ces deux esclaves, quand elle était tombée du faite de ses grandeurs, s'étaient abstenus envers elle de tout mauvais procédé.

— Salut à vous, mes amis fidèles dans le malheur, dit-elle; entrez donc vous reposer un peu: il fait bien chaud, et un bon verre de limonade au tafia ne vous fera pas de peine.

Elle tendait les deux mains, Ternus et Lola s'avancèrent. Aussitôt, fermant la grille au nez des autres, elle les emmena dans un bosquet du jardin, pendant qu'au patio, le salon d'été, le docteur Bostigo recevait au mieux les maîtres, accompagnés seulement de Yoyo et de Niévé.

XVII. — RETARDS FACHEUX. La limonade acidulée au tafia devait être fort agréable à Lola et à Tornus qui, d'âmes damnées de Calisto, étaient devenus les agents secrets de dona Urbana. Sous le bosquet du jardin, on s'épanchait en trio et l'on y déchirait à belles dents Yoyo, le favori des maîtres, l'idole de la négraille, le marron repris sans avoir été châtié, le faux blanc...

— Faux ou vrai, dit Calisto, ou voulant se faire passer pour tel, ou feignant d'être chrétien pour mieux tromper, ou compère de ceux qui l'ont vendu, ou que sais-je? maudit soit cet enfant du diable!

— Les Tornazos ont menti une fois... — Et deux aussi, peut-être. — Ils ont empêché les piastres à colonnes, et mentiraient cent fois encore pour moitié moins d'argent. — Voilà justement, dit Tornus, ce que Yoyo lui-même donnait à entendre, pas plus tard que tout à l'heure en traversant le Pas-de-feu... — Ah! ah! fit Calisto. — Aussi, à l'instant, ajouta Lola, dona Urbana m'a prise à part pour nous bien recommander de ne pas le perdre de vue.